

L'Adresse

que cet accord soit entériné par la règle de l'unanimité, c'est-à-dire les dix provinces, plus le fédéral.

Or, monsieur le Président, je disais bien que l'Accord du lac Meech était en soi presque une réussite, parce qu'on se rappellera que dans ce processus imposé par l'ancien gouvernement, ce gouvernement a réussi à deux reprises, à l'intérieur de ce processus, à obtenir l'accord unanime des provinces: une première fois en 1987 lors du début, si l'on veut, de ce débat, où tous les premiers ministres, y compris le premier ministre du Canada, ont entériné l'Accord; et une seconde fois le 9 juin 1990, où encore une fois les 11 premiers ministres de ce pays ont là aussi entériné cet Accord du lac Meech.

Alors, cet Accord du lac Meech n'est pas véritablement un échec, mais il a été presque une réussite. Cela me fait dire, monsieur le Président, qu'avec cette expérience, ce nouveau projet, ce nouveau comité et ce nouveau ministère, je suis parfaitement convaincu que si tous et chacun y met un peu d'optimisme, de positif, d'esprit de construction et non pas de démolition, nous parviendrons, je le pense, à relever ce défi qu'est l'unité du Canada.

Monsieur le Président, on me fait signe que mon temps de parole est presque écoulé. Je termine donc mes propos sur l'aspect économique, particulièrement sur l'aspect de l'éducation, où là aussi les critiques sont très vives par rapport à l'aspect de juridiction provinciale dans l'éducation. Mais, monsieur le Président, lorsqu'un pays, de Vancouver à Halifax, connaît un tel taux d'analphabétisme, des gens qui ne savent ni lire ni écrire, de l'ordre de 30 p. 100, et des jeunes, monsieur le Président, de l'ordre de 40 p. 100 qui ne parviennent pas à terminer leur secondaire, je pense que quelqu'un doit assumer ce leadership. Mais, encore une fois, même si on annonce que nous allons intervenir dans ce secteur, on a également dit que nous le ferons parfaitement en accord avec la juridiction des provinces.

Alors, monsieur le Président, lorsqu'on parle d'unité sur la Constitution, il faut également se préoccuper de ce fameux aspect de l'économie et particulièrement de nos jeunes qui sont évidemment l'avenir de ce pays.

[Traduction]

M. Ken Atkinson (St. Catharines): Monsieur le Président, le discours du Trône lie, comme il se doit, les deux notions d'unité nationale et de prospérité économique.

L'une ne va sûrement pas sans l'autre. En fait, elles s'appuient mutuellement. Nous convenons tous que pour conserver notre niveau de vie, nous devons être concurrentiels.

Nous avons tendance à oublier qu'un fort pourcentage de notre PIB dépend du commerce extérieur. Ce pourcentage est d'ailleurs plus élevé qu'aux États-Unis et au

Japon. Les politiques économiques de notre pays doivent en tenir compte.

Nous avons restructuré de fond en comble notre économie afin de la rendre plus concurrentielle. Nous aimerions tous que ces changements se fassent calmement et rationnellement, mais ça n'a pas toujours été le cas.

Nous ne pouvons pas être vieux jeu et croire qu'un marché de 26 millions d'habitants suffit pour nos produits et services. Ce n'est pas réaliste dans le monde d'aujourd'hui.

D'abord, nous devons supprimer les barrières commerciales interprovinciales. Nous devons promouvoir la libre entreprise dans notre propre pays. C'est là un des objectifs que propose le gouvernement dans le discours du Trône, un objectif que j'appuie d'ailleurs sans réserve.

Pour que les Canadiens puissent soutenir la concurrence, il va falloir beaucoup de collaboration entre les gouvernements, les entreprises et les syndicats, notamment. C'est un aspect du budget de l'Ontario que j'appuie, mais il m'est impossible d'être en faveur de la politique expansionniste qui est liée à ce budget.

C'est précisément à cause d'une telle politique que le gouvernement fédéral se trouve dans la situation actuelle et qu'il n'a qu'une marge de manoeuvre très réduite.

• (1120)

La compétitivité revêt actuellement une importance primordiale dans la collectivité de St. Catharines que je représente. Le phénomène des achats aux États-Unis, menace l'industrie de la vente au détail autant que les autres secteurs de l'économie locale. Les gens ont certainement le droit d'en avoir le plus possible pour leur argent, tant qu'ils se conforment aux règles et qu'ils paient les droits et taxes sur les biens qu'ils achètent.

La solution au problème n'est pas de fermer la frontière, comme certains l'ont proposé, mais de faire en sorte que l'industrie soit concurrentielle. Pour cela, il faut que tous les niveaux de gouvernement revoient leurs politiques d'imposition et de réglementation, et que l'entreprise elle-même utilise des pratiques qui la rendent concurrentielle. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral doivent repenser leurs politiques et faire tout ce qu'ils peuvent pour s'assurer que nos industries soient concurrentielles.

La question est loin d'être simple, elle est fort complexe. Certains diront que la solution au problème est simple, mais comme pour la plupart des problèmes, ce n'est pas le cas. Il nous faut donc tous nous attaquer au problème et en assumer la responsabilité.

L'industrie des pièces automobiles occupe aussi une place importante dans ma région. Cette industrie connaît actuellement de graves problèmes de compétitivité. En-